

Rapport de conformité**Arrangements de rémunération**

Conformément à l'article 7.18 de la *Loi de 2010 sur la responsabilisation du secteur parapublic*. L.O. 2010, chap. 25

Nom de l'employeur

L'Hôpital général de Nipissing Ouest

En ce qui concerne la *Loi de 2010 sur la responsabilisation du secteur parapublic*, partie II.1, Arrangements de rémunération, et les plans de rémunérations des cadres désignés et des titulaires de charge désignés de l'employeur ainsi qu'en ce qui concerne les enveloppes des primes de rendement de l'employeur, j'atteste autant que je sache, que l'employeur a observé les mesures de restriction tout au long de la période visée par le rapport conformément à la partie II.1, Arrangements de rémunération de la *Loi de 2010 sur la responsabilisation du secteur parapublic*.

Dirigeant occupant le rang le plus élevé

Nom de famille

Désormiers

Prénom

Cynthia

Second prénom

AM

Titre du poste

Présidente - directrice générale

Période visée par le rapport

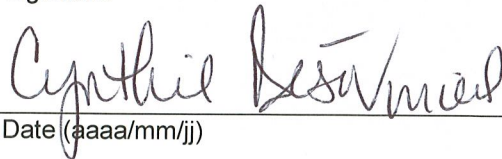
Date de début (aaaa/mm/jj)

2014/04/01

Date de fin (aaaa/mm/jj)

2015/03/31

Signature



Date (aaaa/mm/jj)

2015/04/01
